

# Actes de naissance

## Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait (naissance en France) - Service gratuit

Mis à jour le 02 février 2026

### Service en ligne

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Permet de demander à la commune du lieu de naissance un **acte de naissance** d'une personne de **nationalité française** née en France métropolitaine ou dans l'un des départements ou territoires d'outre-mer.

Mais **attention**, certaines communes ne proposent pas ce téléservice. Dans ce cas, vous pouvez faire votre demande par courrier ou en vous rendant sur place.

3 documents différents peuvent être délivrés :

- Soit une **copie intégrale** (c'est-à-dire la reproduction de l'ensemble de l'acte de naissance)
- Soit un **extrait avec filiation**
- Soit un **extrait sans filiation**.

Vous devez vous connecter avec FranceConnect.

La démarche est **gratuite**.

Le document est ensuite transmis par courrier en **quelques jours**.

Le délai peut varier en fonction du traitement de la demande par les services de la mairie et du temps d'acheminement du courrier.

#### ⚠ Attention

Si la personne concernée par l'acte est **née dans un État devenu indépendant** (par exemple, Algérie, Maroc, Tunisie), il faut faire la demande d'acte de naissance via le [service en ligne dédié aux personnes nées à l'étranger](#) (particuliers).

- [Mariage](#) (particuliers)
- [Naissance et filiation](#) (particuliers)
- [Actes d'état civil](#) (particuliers)
- [Carte d'identité](#) (particuliers)

---

## CONTACT

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/etat-civil/actes-de-naissance?>



#### DÉMARCHES

### Service accueil - Formalités administratives - Etat civil

0466034848

[etat.civil@uzes.fr](mailto:etat.civil@uzes.fr)

 VOIR LA FICHE

Mairie d'Uzès  
1 place du Duché  
30700 Uzès



#### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

#### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)

